

# SYNDICATS NATIONAUX *de l'INSEE*

## CGT, CFDT, SUD

---

### CTP Moyen Terme 22 septembre 2009 - déclaration sur l'informatique

-----

Tout d'abord, nous nous félicitons de voir, enfin, les premiers éléments de réflexions sur l'informatique. Une fois la surprise passée, on constate qu'en réalité il y a d'un côté des décisions prises et de l'autre des sous-groupes qui commencent à travailler. Un vaste chantier donc ...

Sur les éléments déjà actés, les questions concernant le CNIA viennent d'être largement débattus nous n'y reviendrons pas. Notons cependant qu'il y a aussi un problème de militaires à Aix et qu'en terme d'argent public fermer un centre pour en ouvrir un autre est incompréhensible.

Sur les machines MVS, nous aimerions savoir dans quelles conditions ces décisions de suppression ont été prises.

Cela entraîne un certain nombre de questions, notamment :

- Qu'avez-vous prévu pour le reclassement des personnels ?
- Quelle technologie alternative avez vous prévu pour succéder à MVS ?
- A-t-on calculé les coûts de réécriture d'application ?

Lors de la présentation du rapport COTIS DUPORT l'adjoint à la secrétaire générale chargé des questions informatiques, nous avait expliqué que si il avait relu le rapport le paragraphe suivant n'aurait pas figuré Je cite « le fonctionnement du data center pourrait être sous traité à une société informatique ». Qu'en est-il aujourd'hui ?

Dans les décisions prises, nous lisons « la mise en place d'un nouveau site de production informatique à Metz qui regroupera les productions actuellement réalisées à Aix, Nantes, Orléans et Paris. Dans le mandat du groupe moyen terme n° 1, vous nous parlez d'un pôle d'exploitation de Metz »,.

Production d'un côté, exploitation de l'autre, pourrait-on avoir des définitions précises ?

Toutefois, nous sommes très contents de voir qu'il y a des sous-groupes qui vont travailler sur des aspects importants : l'organisation de l'informatique, la conduite de projet, la sous-traitance, l'environnement de travail des utilisateurs et un particulier concernant la politique d'emploi des contrôleurs informaticiens. Ce dernier aura tout le temps de produire une réflexion riche. Le sujet n'est pas vierge : des analyses et des propositions ont été faites par une mission de l'inspection générale en 2006.

Concernant la sous-traitance, une fiche disponible sur l'intranet indique que 4,1 millions sont consacrés aux interventions extérieures et 0,4 million à la formation du personnel. Ce déséquilibre donne des indications sur la politique de l'administration. Ce déséquilibre préfigure-t-il une situation future dans laquelle l'externalisation serait prépondérante?

Il nous semble difficile de prendre des décisions, lourdes de conséquences, sans avoir étudié la question, aussi, avez-vous fait un bilan complet quantitatif et qualitatif des sous-traitances actuelles ?

La séparation géographique du développement et de la production ne risque-t-elle pas de priver les informaticiens de synergies ? Ne risque-t-elle pas d'engendrer des coûts supplémentaires (suppressions des collaborations informelles et gratuites) et d'alourdir le fonctionnement actuel entre la production et le développement ? Une telle décision n'est-elle pas dangereuse pour mener à bien des projets ?

Le grand absent de cette présentation/réflexion est le personnel informaticien. Quel type d'informaticien fera l'informatique de demain ? Quel recrutement ? Quelle mobilité ? Quelle formation ? Quelles pertes de compétences en cas de sous-traitance ?

Autre grand absent l'informatique régionale dont le rapport ne contient aucune phrase. A se demander si les informaticiens régionaux existeront encore en 2015

Ne faudrait-il pas créer un 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> sous-groupe ?

Et plus généralement, nous nous interrogeons sur l'avenir que vous dessinez pour les CNI en tant qu'instance administrative ?